

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00476

Numéro SIREN : 502 152 648

Nom ou dénomination : ELPROTEC

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2019 sous le numéro de dépôt A2019/011239

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON

A2019/011239

Dénomination : ELPROTEC
Adresse : 18 route Nationale 6 69760 Limonest -FRANCE-
n° de gestion : 2008B00476
n° d'identification : 502 152 648
n° de dépôt : A2019/011239
Date du dépôt : 02/04/2019

Pièce : Ordonnance du Président du 02/04/2019



5234784

**DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION**
ARTICLES L 224-3 ET L 223-43 DU CODE DE COMMERCE

Monsieur Frédéric Charles, Jean SADOT

Né le 24 mai 1970 à SAINT-FOY LES LYON (69) ;

De nationalité Française ;

Célibataire ;

Demeurant ; 13 allée du pré-neuf – 69360 SIMANDRES

Propriétaire de 250 parts sociales.

Monsieur Gregory Antoine, Camille, SALGADO

Né le 8 juillet 1979 à LYON 8^{ème} ;

De nationalité Française ;

Marié sous le régime de la communauté légale réduite aux acquêts à Madame Kelly PAILLASSEUR, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 20 aout 2011 à SOUCY (69), ce régime n'ayant subi aucune modification depuis.

Demeurant 45 avenue de Verdun - 69630 CHAPONOST, 45 avenue de Verdun

Propriétaire de 250 parts sociales.

**Représentée par Me Geraldine MORRIS-BECQUET, avocat, Cabinet BMB
AVOCATS, 49, rue Edouard Herriot, LYON PALAIS TOQUE 936,**

Seuls associés de la société ELPROTEC

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros ;

Dont le siège social est sis 18, route Nationale 6 – 69760 LIMONEST ;

Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 502.152.648

Représentée par Monsieur Frédéric SADOT, gérant.

Lesquels envisagent la transformation de ladite société en Société par actions simplifiée,

**ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions des articles L224-3
et L 223-43 du Code de commerce, de désigner :**

Cabinet AUGELY AUDIT

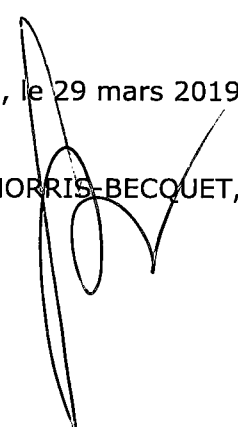
15, place Charles de Gaulle

69290 CRAPONNE

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce et de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de Commerce.

Fait à LYON, le 29 mars 2019

Geraldine MORRIS-BECQUET, Avocat





REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous, Thierry DUFAUD, Vice-Président du tribunal de commerce de Lyon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société ELPROTEC sise 18 route Nationale 6 69760 LIMONEST RCS Lyon 502 152 648
Représentée par le cabinet SELARL BMB AVOCATS 49 rue du Président Edouard Herriot
69002 LYON

Vu les dispositions des articles L 223-3, L 224-3, L 223-43 et R 210-19 du code de commerce;

DESIGNONS en qualité de commissaire à la transformation de La société ELPROTEC, 18 route Nationale 6 69760 LIMONEST RCS Lyon 502 152 648 :

La société AUGELY AUDIT
15 place Charles de Gaulle 69290 CRAPONNE

inscrit sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce,

DIONS que la mission du commissaire à la transformation sera :

- d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues par l'article L.224-3 du Code de Commerce,
- d'établir le cas échéant un rapport sur la situation de la société, prévu par l'article L.223-43 du Code de Commerce.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lyon, le 02/04/2019

Le greffier,
Yves MOULIN

Le Vice-Président
Thierry DUFAUD

Frais de greffe de la présente ordonnance : 31.27 € TTC (21.14 € HT – 4.23 € TVA – 5.9 € débours)



Copie certifiée conforme
sur pages

